

# Les Modalités du Concours

## Organisation

La Semaine de l'écriture, dont le siège est situé : Mairie – place de la République 61130 Bellême, organise **du 7 au 14 octobre 2024, un concours du plus beau texte écrit manuellement** sur le thème de « **Le courage** », l'objectif étant de partager par écrit ses émotions, ses souvenirs.

## Modalités de participation

**Afin de donner la même chance à tous les participants nous avons décidé de rendre obligatoire le format de 18X15 maximum pour rédiger le plus beau texte manuscrit.**

**Les participants pourront télécharger le support au bon format sur notre site, dans la rubrique « Téléchargement ».**

**Les participants qui le désirent pourront fabriquer eux même leur support à condition de respecter le bon format.**

Ce concours sera accessible à **toute personne physique majeure** à la **date d'ouverture du concours, le 7 octobre 2024 à 00h00** et résidant en France (Outre-Mer inclus), **ainsi qu'aux enfants de 6 à 17 ans**. Ouvert également à tous les établissements scolaires, les centres de loisirs, maisons de retraite, les médiathèques et toute association désirant faire participer leurs membres. Les mairies seront, elles aussi, sensibilisées pour accueillir et organiser ce concours en leurs locaux.

**Une seule participation par personne est autorisée. En cas de candidatures multiples, la participation sera totalement invalidée.**

Les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du concours ne sont pas autorisées à y participer.

Toute participation jugée de mauvaise qualité ou diffamatoire, et ne respectant pas les conditions prévues à l'article 3 du règlement, ou reçue après la date et l'heure limite de participation, **soit le 14 octobre 2024 à minuit** -cachet de la poste faisant foi- sera considérée comme irrecevable ;

La société organisatrice attire l'attention sur le fait que toute personne mineure participant à ce concours est réputée participer sous le contrôle et avec le consentement de ses parents ou du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut, de son/ses tuteur(s) légaux.

Les candidats ne respectant pas l'une ou l'autre des conditions édictées au présent article seront automatiquement disqualifiés.

## Modalités du concours

Les modalités du concours seront accessibles à titre d'information dès la rentrée scolaire.

Il sera ainsi demandé aux participants de remplir puis de renvoyer (**en envoi groupé ou non**) leur texte, rédigé sur le support **fabriqué ou non par leurs**

**soins**, sur le thème « **Le courage** » avec leurs coordonnées complètes (Nom, prénom, adresse postale, email et téléphone) et leur âge à l'adresse suivante :

**Semaine de l'écriture  
BP 11  
61130 Bellême**

**Concernant les envois groupés des écoles, une feuille récapitulative avec les noms, prénoms et dates de naissance des enfants sera adressée par l'enseignant. Sur cette feuille l'enseignant pourra, s'il le souhaite, indiquer ses coups de coeur ou textes préférés. Tous les textes seront lus lors de la pré-sélection** par les associations d'écriture, mais celles qui ont la préférence de l'enseignant pourront aider au choix de la sélection finale, qui sera présentée au jury sous la présidence de **Patrice Laffont** en novembre prochain.

## Détermination du gagnant

Un jury de pré-sélection, composé de membres d'associations de l'écriture, déterminera les meilleurs textes qui seront lus lors de la sélection finale. Un jury composé des membres de l'association Semaine de l'écriture sous la présidence de **Patrice Laffont** se réunira courant novembre pour sélectionner 10 gagnants par catégories d'âge parmi les participants retenus lors de la présélection. Les catégories d'âges retenues sont les suivantes :

<b>CP</b>	<b>6 ans</b>
<b>CE1/CE2</b>	<b>7/8 ans</b>
<b>CM1/CM2</b>	<b>9/10 ans</b>
<b>6e /5e</b>	<b>11/12 ans</b>
<b>4e /3e/ 2de / 1ere / Terminale</b>	<b>13/17 ans</b>
<b>Autres classes et établissements spécialisés</b>	
<b>Adultes</b>	<b>18 et plus</b>

Cette sélection s'organisera sur les critères suivants, mais son appréciation par le jury sera néanmoins subjective :

**La cohérence avec le thème du concours**

**Le respect des directives données dans la description du concours**

**L'originalité de l'œuvre proposée.**

Les finalistes seront désignés parmi les participants respectant toutes les conditions énoncées dans le règlement et ayant envoyé leur texte **avant le 14 Octobre à minuit.**

## Lots

Le 1<sup>er</sup> de **chaque catégorie** recevra 3 stylos plumes de grande marque et une dotation en produits d'écriture.

Le 2<sup>e</sup> recevra 2 stylos plumes de grande marque et une dotation en produits d'écriture.

Le 3<sup>e</sup> recevra 1 stylo plume de grande marque et une dotation en produits d'écriture.

**Tous les gagnants**, du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> de chaque catégorie remporteront chacun une dotation en produits d'écriture.